



Partage d'une maison suite à un divorce

Par **greg**, le **16/06/2008** à **08:00**

bonjour,

je me sépare de mon épouse, nous avons acheté une maison ensemble fin septembre 2004. nous nous sommes séparés en mai 2006, et depuis cette date je finance complètement la maison, y compris la part d'assurance pour le crédit de mon ex épouse, et y compris un prêt à la consommation que nous avons fait en 2005. je voudrais savoir comment se calcule sa part de la maison et qu'ai-je le droit de déduire? merci de vos réponses.